

Communiqué



Nous tenons à présenter nos vives félicitations aux étudiants admis et diplômés de notre faculté et nous souhaitons bon courage aux étudiants n'ayant pas réussi à l'année universitaire en cours.

Nous informons également, l'ensemble des étudiants de la faculté que, conformément à la correspondance ministérielle 604 du 13 juin 2024, les réinscriptions pour l'année universitaire 2024-2025 sont ouvertes pour tous les niveaux et le dernier délai est fixé pour le 28 juillet 2024.

Nous tenons à vous préciser que les frais des inscriptions et des réinscriptions sont à régler **exclusivement** en ligne sur la plateforme E-paiement en utilisant la carte EDAHABIA. **Le paiement traditionnel par voie de mandat postal n'est plus accepté.**

NB :

- Pour une inscription en master 1 (80%) lors de la récupération du certificat de scolarité, les étudiants doivent déposer la demande d'inscription en master et une copie du diplôme.

- Pour les étudiants en situation d'abandon et d'exclusion, le paiement des frais en ligne ne signifie pas une inscription définitive, la validation de l'inscription est subordonnée au traitement de leur demande de réintégration ultérieurement.

